

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieu de la formation
Angers

Contact

Stéphanie REMAITRE
02 41 73 58 05
stephanie.remaître@univ-angers.fr

Responsable de la formation

Philippe FEIGEL
Praticien hospitalier
philippe.feigel@chd-vendee.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/fcsante



Partenaires



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

TECHNICIEN D'INFORMATION MÉDICALE (TIM)

Présentation

Le technicien d'information médicale (TIM) est au cœur du recueil d'activité des établissements de santé publics et privés. Le socle de ses missions est autour de la codification médicale des séjours, le contrôle des recueils et de leur exhaustivité. Le codage s'appuie sur une compréhension et une expérience du langage médical. D'autres missions peuvent lui être confiées suivant les organisations et les secteurs d'activité des établissements. Il est placé sous la responsabilité d'un médecin responsable de l'information médicale.

Ces techniciens sont déterminants pour la valorisation des séjours et l'analyse de l'activité au cœur de la stratégie des établissements. Le financement à l'activité des établissements de santé et ses extensions induisent une demande croissante de professionnalisation du recueil d'activité.

Objectifs

- Acquérir le socle de compétence pour une autonomie dans la production des PMSI (Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information)
- Savoir coder des séjours hospitaliers
- Traiter l'information médicale
- Assurer les contrôles
- Détecter les atypies ou anomalies
- Assurer les envois de données
- Assurer une exploitation de premier niveau des données PMSI

Public visé

Du privé ou du public :

- Infirmiers
- Secrétaire médicale
- Autres soignants : sur examen de leur dossier selon le projet du candidat et l'avis du responsable de la formation y compris les personnes ne disposant pas du baccalauréat.



Mise à jour | Mars 2019 | Impression service reprographie UA

16 boulevard Daviers | 49100 Angers
Tél. 02 41 22 58 76 ou 02 41 73 58 05
fcsante@contact.univ-angers.fr

— Programme

Module 1 :

Environnement institutionnel intra et extra hospitalier - 27,5 heures

- Projet d'Établissement, Gouvernance, GHT, CPOM, DIM de territoire ...
- Organisation du système de santé (SROS, ARS, Tutelles, ORS,AM, fédérations, HPST)
- Dossier du patient, gestion des archives, droits du patients, confidentialité, secret professionnel, CNIL, RGPD
- Qualité
- Protection sociale & risque assurantiel
- Organisation, financement et indicateurs des établissements médico-sociaux

Module 2 :

Financement général des établissements de santé - 26,5 heures

- Recettes des établissements
- Circulaire frontière
- Financements publics et privés
- Facturation et règles (prise en charge, régimes, exonérations, transports, FJ, 18€ ...)
- Règles de mouvements, prestations intra ou inter établissements, définitions UF et UM ...

Module 3 :

Nomenclatures communes au PMSI (CIM 10, CCAM) - 31,5 heures

- Classification commune des actes médicaux (CCAM)
- Classification internationale des maladies (CIM 10)

Module 4 :

Comprendre le langage médical pour pouvoir coder les pathologies - 28 heures

- Appareil urinaire, digestif, système respiratoire, appareil cardiovasculaire, génital, osteomusculaire, endocrinologie, neurologie

Module 5 :

Base du PMSI MCO - 35 heures

- PMSI MCO, contenu du recueil, règles de codage, hiérarchisation groupeur, valorisation

Module 6 :

PMSI SSR - 17,5 heures

- Contenu du recueil SSR & règles de codage, dépendance, CSARR, autres actes, groupeur, valorisation, actualité SSR

Module 7 :

PMSI HAD, RIMP - 17,5 heures

- Contenu du recueil HAD & règles de codage, groupeur, GHT, valorisation, réglementaire en psy (hospitalisation sous contraintes, notion de secteur, organisation dont CMP, CATT, Atelier Th...), contenu du recueil RIMP

Module 8 :

PMSI spécificités - 49 heures

- USC Réanimation, urgences, séjours multi unités, obstétrique et nouveaux nés, pièges de codage, controverses, différences, biologie et PMSI, exercices de codage : obstétrique & Néonatal
- Exercices de codage : respiratoire, neurologie, oncologie, cardiologie, orthopédie, digestif, thème endocrinologie et nutrition, thème urologie

Module 9 :

Exploitation du PMSI / Organisation du DIM - 14 heures

- Organisation du recueil des PMSI, circuit du PMSI, qualité, certification des comptes, notions de statistiques, tableaux de bords, représentation de données, répartition de recettes, indicateurs d'activité, définition, utilisation, écriture de guide ou mode d'emploi

Module 10 :

Système d'information (éléments et outils) - 35 heures

- Les sources d'informations, outils d'aide au codage, architecture des SI, initiation à Access, infocentre BO

Visitez notre site



— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 289,5 heures (dont 8 heures d'examen) et 5 jours de stage pratique (soit 40 heures).
- Calendrier : de septembre à juin. Regroupements d'une semaine de 4 à 5 jours par mois (sauf les mois de janvier, juillet et août).
- Lieu de formation : Faculté de Santé – Université d'Angers et CHU d'Angers
- Intervenants : Professionnels de la santé, Médecins DIM.

Modalités pratiques :

- Inscription : candidature en ligne sur le site de l'Université jusqu'au 1er juillet
- Début de la formation : 16 septembre
- Validation : examens en fin de module
- Coût de la formation : 6700 euros (+ droits universitaires). Formation accessible par module (nous consulter). Possibilité de demander une prise en charge auprès de l'ANFH, FAF PM, FIF-PL, ACTALIANS, UNIFAF..



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

16 boulevard Daviers | 49100 Angers
Tél. 02 41 22 58 76 ou 02 41 73 58 05
fcsante@contact.univ-angers.fr